

REUNION 02 NOVEMBRE 2020

Le deux novembre deux Mil vingt à 18 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu à la salle socioculturelle en huis clos, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, M. FERRARI, Mme LE CORRE, M. MODESTE, M. BOURGUIGNON, Mme LEBAS, M. MOTIER, Mme GALVAN, Mme GIRON, M. MORAND, Mme RAULT, M. LEBAS, Mme OZENNE.

ABSENTS EXCUSES : M. BAR (1 pouvoir), Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

En début de séance, à la demande de Monsieur le Maire, il a été observé une minute de silence en soutien aux victimes des crimes terroristes commis en France.

Prix terrain Cantepie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un terrain avait été acquis par la commune en 2018 pour faire une réserve incendie au lieudit Cantepie. La parcelle d'une superficie de 1390 m² a été utilisée que sur une petite partie et décide donc de mettre en vente la parcelle restante de 1023 m². Monsieur le Maire rappelle que le futur acquéreur devra s'acquitter de la PVR (participation voirie réseaux) d'un montant de 7.77 € le m² et d'une Taxe d'Aménagement de 5%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de vendre la parcelle cadastrée ZH 265 pour un montant de 12 000 €.

Remboursement des arrhes de la salle socioculturelle

Monsieur le Maire précise que ce point est à rajouter à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au problème de pandémie et devant l'incertitude de l'évolution dans les mois à venir, des personnes qui avaient réservé la salle socioculturelle et donc versé des arrhes se trouvent dans l'obligation d'annuler la location.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte de rendre les arrhes versées, à savoir :

Location du 03 et 04 Juillet 2021 pour David BISSAY et Manon ERNOULT pour 380 €

Eclairage Eglise :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'église est éclairée toute la nuit et qu'il est nécessaire de réduire cette pollution lumineuse. Il est donc décidé de demander au SDEC une diminution du temps d'éclairage pour l'église.

Sanitaires bords de l'Orne :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il pourrait être envisagé d'avoir des sanitaires sur le parking de la Faverie qui peut contenir jusqu'à 1200 places. Il précise également que les toilettes publiques sur les bords de l'Orne auraient besoin d'être modernisées. Il présente donc des devis pour l'installation de sanitaires sur le parking de la Faverie et sur l'emplacement des toilettes publiques sur les bords de l'Orne, à savoir :

- Sanitaire intégrable sur l'emplacement des toilettes publiques actuelles : 30 637.80 € H.T soit 36 765,36 € T.T.C livrée et montée
- Sanitaires pour le parking de la Faverie, avec 2 wc : 44 020.80 € H.T soit 52 824.96 € T.T.C livrées et montées
- A prévoir et à faire chiffrer la dalle béton et le raccordement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 1 contre, accepte le montant des devis et décide d'installer des sanitaires sur le parking de la Faverie et de modifier les toilettes publiques actuelles

Remplacement de matériel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que plusieurs matériels sont vétustes et non adaptés aux travaux, à savoir le tracteur RENAULT, le broyeur, une débroussailleuse, une tronçonneuse et divers matériels. Des devis vont être demandés et seront présentés lors d'une prochaine réunion.

Travaux et projets

Cadastrer les parcelles : la commune va faire appel à un géomètre pour les parcelles proche de Lionel Terray et où sont entreposées les passerelles l'hiver. Ce qui permettrait de savoir ce que l'on garde en cas de vente du centre de Pleine Nature.

Gratuité des loyers : en raison de la pandémie et du re-confinement, le conseil municipal décide d'annuler les loyers du mois de décembre des commerçants et artisans qui sont dans les locaux communaux.

Location MCE : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande pour la location d'une salle de la MCE par une personne qui fait du travail de feuille d'or sur le verre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de louer la salle du 1^{er} étage de la MCE pour 100 € par mois.

Sous-sol de la Mairie : Il est prévu de reprendre le sous-sol de la mairie pour des réunions d'association, quelques petits travaux sont à prévoir.

Eclairage abris bus : Des panneaux solaires ont été mis sur l'abris bus des Billots pour l'éclairer, il reste à régler l'horaire d'éclairage. Si cette installation est concluante, d'autres abris bus en seront équipés.

Décoration de Noël : des achats de décoration à poser sur les lampadaires de la rue de la poste et Rue Notre Dame ont été effectués pour un montant de 3 220,80 €.

Terrains Lotissement : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il reste toujours 2 parcelles à vendre dans le Lotissement de la Crête, et propose de les mettre à l'agence immobilière de Clécy.

Voitures ventouses : des courriers ont été adressés aux propriétaires de deux véhicules stationnés sur la commune depuis plusieurs mois mais ils sont revenus non distribués. Pour l'une des 2 voitures le propriétaire a été prévenu par sa famille et l'enlèvement du véhicule devrait intervenir prochainement.

Commission jeunesse : Devant les problèmes liés à la pandémie de COVID, le projet de conseil municipal jeunes est reporté à la rentrée prochaine soit après le mois de septembre 2021.

Commission environnement : Il est présenté un devis pour l'achat d'une citerne souple pour la collecte des eaux de pluie et il faudra prévoir la pose d'une clôture et d'un portillon. Il est également proposé l'achat d'un arbre pour la cour de l'ancienne école maternelle, et le choix s'est porté sur un hêtre pourpre. Le conseil municipal valide ces achats.

Questions diverses

↳ Activités annulées : en raison de la situation toutes les salles de la commune sont fermées et les activités interrompues.

↳ Fermeture de l'église : une réflexion est faite sur l'utilité de fermer et d'ouvrir l'église tous les jours dans cette période de pandémie.

↳ Maison Letournel : il est demandé aux conseillers de réfléchir à un projet pour une éventuelle acquisition de ce bien, sis Rue André Hardy.

↳ Pôle médical : Il faut réfléchir pour faire venir 2 médecins sur la commune et pouvoir les installer rapidement, peut-être que les bureaux de l'ancienne gendarmerie pourraient convenir après rénovation, dans l'attente de construire un cabinet médical.

↳ Maison de retraite : Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un architecte qui a présenté le projet de travaux de la maison de retraite à savoir agrandir les chambres ce qui les oblige à supprimer 6 chambres. Il est donc prévu une extension du bâtiment et la construction d'une résidence sénior pour environ 16 logements. Ce projet est très intéressant pour la continuité de la maison de retraite qui pourrait à terme fermer sans cette construction. Il faut maintenant voir si ce projet sera accepté par les services de l'urbanisme et notamment la toiture terrasse.

Fin de la séance à 21H00